Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-114, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ TRA-EQ-114 (v. A83.5) : Achat ou location d'un véhicule léger électrique neuf ou opération de rétrofit électrique d'un véhicule léger, par une collectivité locale ou une autre personne morale.

(*) Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis ou de la commande ou du contrat de location) : ...../...../.....

(*) Date de la preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture ou du contrat de location) : .../../...

Référence de la preuve de réalisation (ex. : facture ou contrat de location) : .....

(*) L'opération consiste en (cocher une seule case) :

☐ l'achat d'un ou plusieurs véhicules légers électriques neufs de catégorie M1

☐ l'achat d'un ou plusieurs véhicules utilitaires légers neufs de catégorie N1 ou N2 bénéficiant de la dérogation de poids

☐ la location d'un ou plusieurs véhicules légers électriques neufs de catégorie M1

☐ la location d'un ou plusieurs véhicules légers électriques neufs de catégorie N1 ou N2 bénéficiant de la dérogation de poids

☐ le rétrofit électrique d'un ou plusieurs véhicules légers de catégorie M1

☐ le rétrofit électrique d'un ou plusieurs véhicules légers de catégorie N1 ou N2 bénéficiant de la dérogation de poids

(*) Dans le cas d'une location, la durée de celle-ci est supérieure ou égale à vingt-quatre mois : ☐ OUI ☐ NON

(*) Dans le cas d'un achat, je m'engage à conserver le véhicule pour au moins vingt-quatre mois : ☐ OUI ☐ NON

(*) L'opération comporte l'achat ou la location d'un ou plusieurs véhicules précédemment affectés à la démonstration :

☐ OUI ☐ NON

Dans le cas de l'achat ou de la location d'un ou plusieurs véhicules précédemment affectés à la démonstration :

(*) Le ou les véhicules étaient affectés à la démonstration par un concessionnaire ou un agent de marque :

☐ OUI ☐ NON

(*) L'achat ou la prise en location est intervenu dans un délai compris entre trois et douze mois suivant sa première immatriculation : ☐ OUI ☐ NON

Dans le cas de la déclaration d'un unique véhicule :

(*) N° d'immatriculation du véhicule acquis : .....

(*) N° d'identification du véhicule acquis : .....

(*) Type Variante Version du véhicule acquis : .....

Dans le cas d'une déclaration groupée :

*Récapitulatif des véhicules achetés ou loués ou issus d'une opération de rétrofit électrique :

Catégorie du véhicule au sens de l'article R. 311-1 du code de la route	Nombre de véhicules
Véhicule léger neuf M1	
Véhicule utilitaire léger neuf N1 ou N2 bénéficiant de la dérogation de poids de Masse en ordre de marche (*) ≤ 1,55 tonne	
Véhicule utilitaire léger neuf N1 ou N2 bénéficiant de la dérogation de poids de Masse en ordre de marche (*) > 1,55 tonne et ≤ 2 tonnes	
Véhicule utilitaire léger neuf N1 ou N2 bénéficiant de la dérogation de poids de Masse en ordre de marche (*) > 2 tonnes	
Véhicule léger M1 issu d'une opération de rétrofit	
Véhicule utilitaire léger N1 ou N2 bénéficiant de la dérogation de poids issu d'une opération de rétrofit de Masse en ordre de marche (*) ≤ 1,55 tonne	
Véhicule utilitaire léger N1 ou N2 bénéficiant de la dérogation de poids issu d'une opération de rétrofit de Masse en ordre de marche (*) > 1,55 tonne et ≤ 2 tonnes	
Véhicule utilitaire léger N1 ou N2 bénéficiant de la dérogation de poids issu d'une opération de rétrofit de Masse en ordre de marche (*) > 2 tonnes	

(*) Désigne la masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg), telle que définie par l'arrêté du 9 février 2009 relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules.